

PROJET PÉDAGOGIQUE

2025/2026

Accueil de loisirs

"Centre"

Vacances



Accueil de loisirs
"GS Centre"
1 place de la mairie
67400 Illkirch Graffenstaden
06.07.55.03.09
centre@illkirch.eu



Sommaire :

I.	INTRODUCTION	3
II.	L'ORGANISATEUR : LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	4
	LES INFRASTRUCTURES.....	4
	LA DIRECTION DES POLITIQUES EDUCATIVES (DPE)	5
	LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA VILLE	5
	LES ORIENTATIONS EDUCATIVES DE LA VILLE	7
III.	LA STRUCTURE : L'ACCUEIL DE LOISIRS "CENTRE"	8
	LES HORAIRES	8
	LES ADRESSES	9
	L'EFFECTIF ACCUEILLI.....	9
	LES LOCAUX.....	10
	L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	11
	i) Réglementation : Taux de qualification :	12
	ii) Réglementation : Taux d'encadrement :	12
	iii) Les missions de chacun.....	13
	iv) Le recrutement	16
IV.	CONSTAT / DIAGNOSTIC.....	16
	COHESION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	17
V.	NOS INTENTIONS EDUCATIVES	18
	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :	19
	<i>Objectif général 1 : Encourager la coopération et la solidarité.....</i>	19
	<i>Objectif général 2 : Valoriser les réussites et renforcer la confiance en soi</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
	<i>Objectif général 3 : Favoriser l'expression et la participation</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
VI.	MODALITES D'ACCUEIL.....	22
VII.	LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL.....	23
	LE FONCTIONNEMENT D'UNE JOURNEE TYPE.	24
	LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT.....	25
	HYGIENE, SANTE ET SECURITE.....	25
	i) <i>Suivi des enfants.....</i>	25
	ii) <i>Accessibilités aux enfants en situation de handicap et atteints de troubles de la santé.....</i>	26
	iii) <i>La sécurité</i>	27
	LES MOYENS FINANCIERS.....	27
VIII.	COMMUNICATION	28
	2. LA COMMUNICATION AVEC LES ENFANTS	28
	3. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.....	28
	4. LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	29
	5. LA COMMUNICATION AVEC LE SERVICE	29
IX.	PARTENAIRES / PRESTATAIRES.....	30
	LES PARTENAIRES.....	30
	LES PRESTATAIRES.....	31
X.	L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	32
XI.	CONCLUSION.....	32

I. Introduction

Le projet pédagogique est un document de référence qui définit le sens et les objectifs éducatifs de l'accueil de loisirs. Il offre un cadre commun à l'équipe d'animation, aux familles et à l'organisateur. Véritable outil de cohérence et de continuité éducative, il précise les valeurs partagées, les méthodes mises en œuvre et les actions menées pour répondre aux besoins des enfants. Il assure également une lisibilité du fonctionnement et fournit à chacun des repères clairs.

L'accueil de loisirs du Centre constitue un temps éducatif à part entière dans le parcours de l'enfant, en complémentarité avec la famille et l'école. Il propose un cadre sécurisé, structuré et bienveillant, favorisant l'autonomie, la découverte et la socialisation.

Implanté au sein du groupe périscolaire du Centre, au 1 place de la Mairie à Illkirch-Graffenstaden, il fonctionne pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps, ainsi qu'en juillet et août. Les enfants y sont accueillis en journée complète, afin de garantir la stabilité du groupe et la cohérence des activités.

La direction de la structure, assurée par les différents directeur en poste à la ville, coordonne une équipe d'animateurs qualifiés et d'intervenants ponctuels. Ensemble, ils mettent en œuvre le projet pédagogique dans le respect des besoins, des rythmes et du développement global des enfants, selon les valeurs éducatives portées par la Ville : respect, inclusion et épanouissement collectif.

Ce projet pédagogique et de fonctionnement explicite l'organisation des temps d'accueil, leur articulation avec le rythme de vie de l'enfant et leur rôle dans la continuité éducative. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs (animateurs, familles et organisateur) afin de partager une vision commune, des valeurs éducatives claires et des repères de fonctionnement.

Les différents temps d'accueil s'adaptent aux besoins physiologiques, intellectuels et affectifs des enfants, tout en tenant compte des spécificités locales et des ressources de la ville. Les objectifs éducatifs s'inscrivent dans une démarche de développement global : favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la socialisation et le respect de chacun.

II. L'ORGANISATEUR : LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est une commune située au sud de Strasbourg. Elle fait partie de l'Eurométropole, elle en est la troisième ville avec ses 27222 habitants. Elle s'étend sur 22,21 km², possède 14 écoles, 5 lignes de bus, 2 de tram. C'est aussi 4 plans d'eau, 63 km de piste cyclable.

C'est une commune naturelle et innovante, en pleine expansion, forte par ses infrastructures et son maillage associatif.

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden

181 route de Lyon

BP 50023

67401 ILLKIRCH CEDEX

03.88.66.80.00

contact@illkirch.eu

<http://www.illkirch.eu>



Les infrastructures

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est dotée d'un patrimoine communal riche :

CULTURE / LOISIRS

- Un centre culturel L'Illiade
- Une maison d'enseignement et de pratiques des arts : la Vill'A
- Une médiathèque inscrite dans l'Eurométropole.
- Un centre socioculturel : le Phare de l'Ill
- Une école municipale de musique et de danse
- 47 associations culturelles et artistiques
- Un festival : Le printemps des Bretelles
- un salon de l'album de jeunesse

SPORT

- Une piscine : La Hardt
- 8 gymnases
- 7 salles spécialisées : danse, arts martiaux, dojos, ARS, gymnastique, musculation et remise en forme
- 9 courts de tennis
- 3 terrains de rugby et 3 de football
- 8 aires de sports en accès libre
- 1 golf et 1 mini-golf
- 1 parcours de tir à l'arc
- 1 fitness parc de 12 agrés

ENVIRONNEMENT

- 42 aires de jeux
- 2 plans d'eau : Lac Achard et le Baggersee
- Un parc animalier Friedel
- 12 parcs et jardins
- Traversée par l'Ill et le canal du Rhône au Rhin



Projet pédagogique
Accueil de loisirs "Centre"
Vacances
2025-2026

La Direction des politiques éducatives (DPE)

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est l'organisateur de toutes les structures d'accueils de loisirs périscolaires et extra scolaires des huit écoles maternelles et des six écoles élémentaires de la ville. C'est la Direction des politiques éducatives qui gère ces différents accueils de loisirs péri et extra scolaires dont l'accueil de loisirs de centre fait partie.

- La DPE se trouve au 181 route de Lyon à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, s'assure du respect de la réglementation fixée par les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

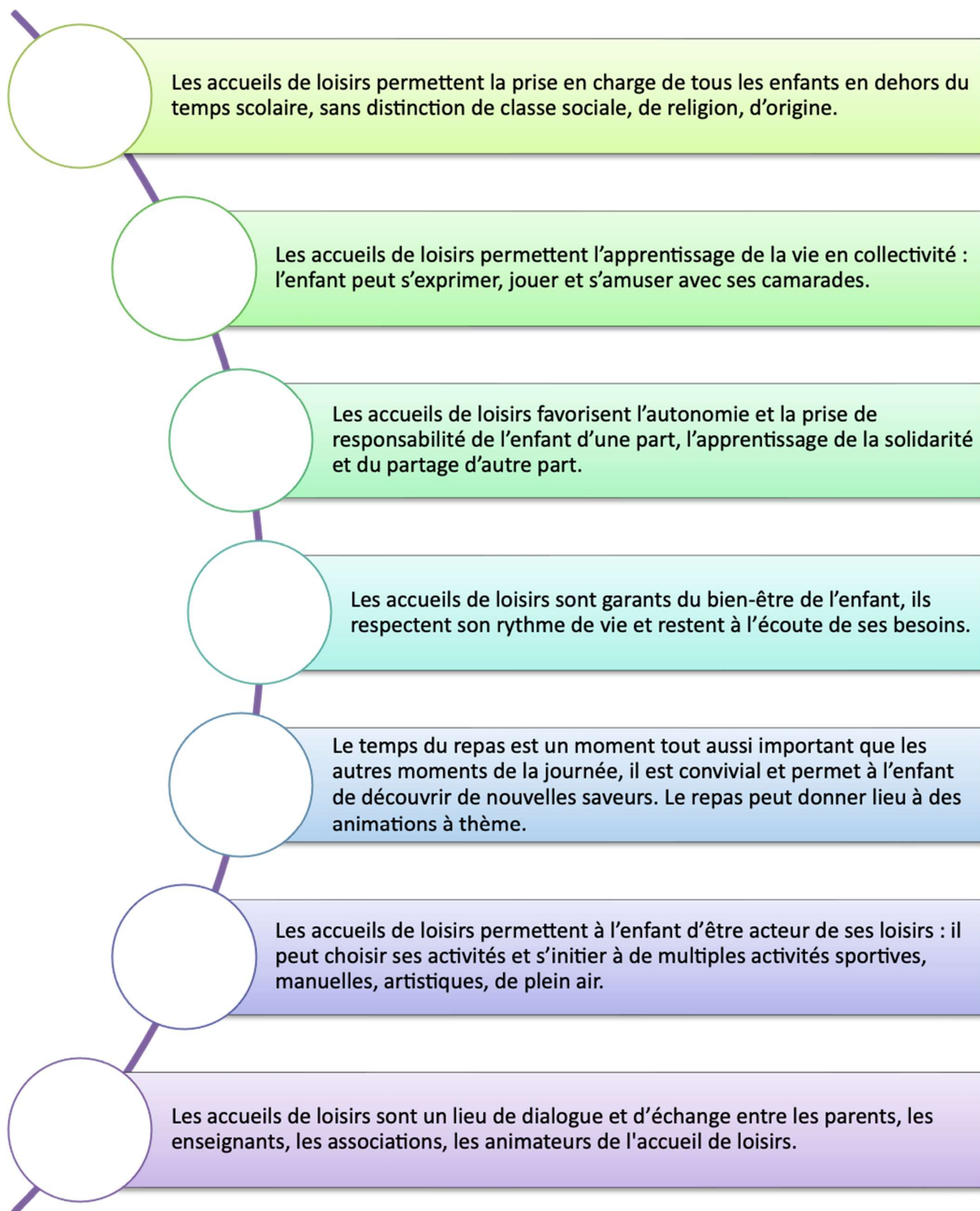
Elle est aussi chargée du suivi des accueils collectifs de mineurs de la ville dont notamment :

- Suivi des agents (entretiens annuels)
- Suivi des équipes (recrutement)
- Suivi des fonctionnements
- Suivi pédagogique
- Suivi réglementaire
- Suivi budgétaire

Les objectifs éducatifs de la ville

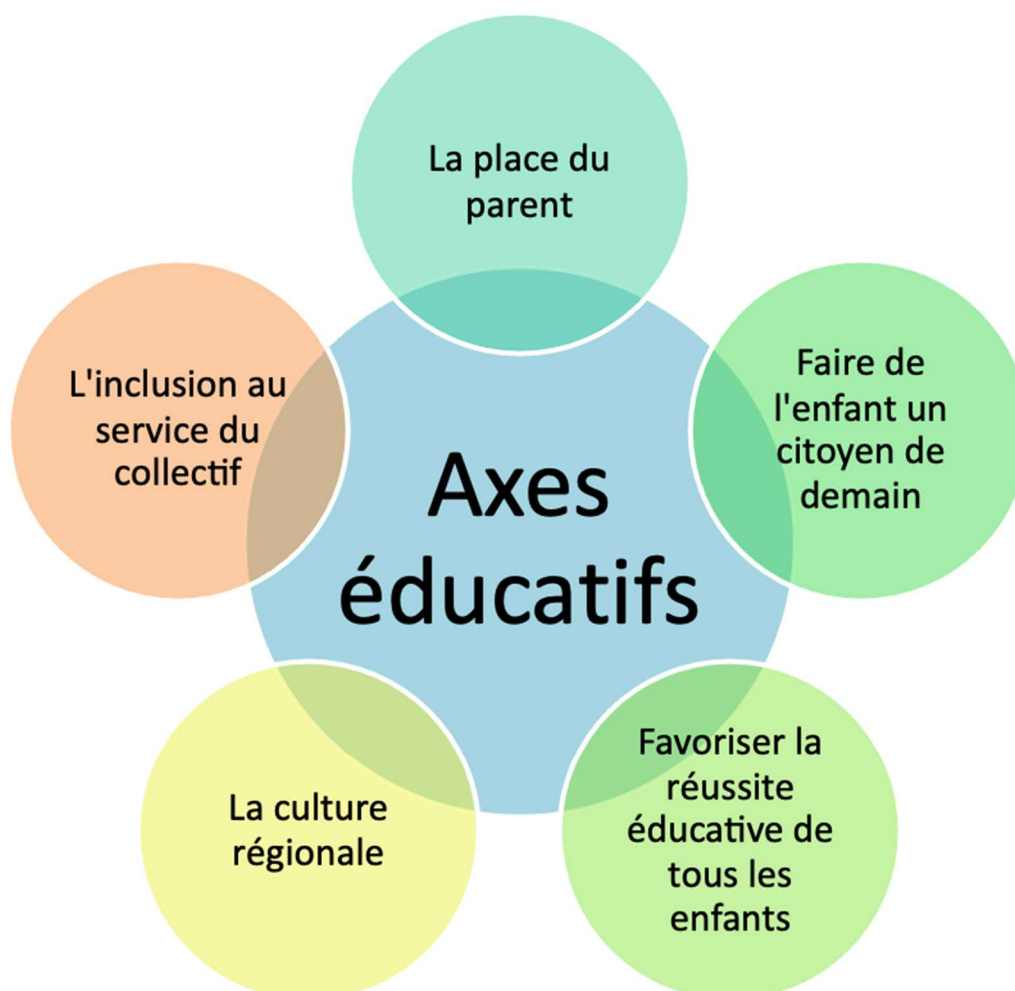
La ville d'Illkirch-Graffenstaden a pour objectif le bien-être de ses enfants. Elle répond à la fois à une demande de ses administrés et à sa propre exigence. De ce fait, elle a un projet éducatif avec des orientations et des objectifs clairs et précis.

Les accueils de loisirs péri et extra scolaires de la ville d'Illkirch-Graffenstaden sont des lieux d'accueils qui répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée :



Les orientations éducatives de la ville

Les accueils de loisirs péri et extra scolaires répondent dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques aux grandes orientations fixées par la ville à travers le projet éducatif. Elles comptent 5 axes qui sont les bases de travail des équipes au quotidien.



III.LA STRUCTURE : L'accueil de loisirs "Centre"

L'accueil de loisirs « Centre », situé dans le groupe périscolaire du Centre au 1 place de la Mairie à Illkirch-Graffenstaden, propose un accueil pendant les vacances scolaires pour les enfants de la commune ainsi que pour ceux âgés de 6 à 13 ans résidant hors commune.

Il s'agit d'un accueil habilité sous le numéro 0670188CL000325, soumis à la réglementation de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Les horaires

Le centre de loisirs « Centre » est ouvert pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps ainsi que durant les vacances de juillet et d'août. Il reste fermé pendant les vacances de Noël.

Les familles ne peuvent pas choisir de formule comme proposées lors des mercredis : les enfants sont accueillis uniquement en journée complète.

Journée complète

Arrivée : 7h40-9h00

Départ : 16h30-18h15

Les adresses

Accueil de loisirs "Centre"

*1 place de la mairie, 67400
Illkirch-Graffenstaden*
06.07.55.03.09;
centre@illkirch.eu

Lieux de restauration

Salles des fêtes,
160 Route de Lyon,
67400 Illkirch-
Graffenstaden

L'effectif accueilli

L'accueil de loisirs « Centre » accueille les enfants âgés de 6 à 12 ans, qu'ils résident ou non dans la commune. Sa capacité d'accueil est de 56 enfants, ce qui en fait une structure à taille humaine, avec des effectifs plus restreints que ceux des autres accueils de loisirs élémentaires de la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Les locaux

L'accueil de loisirs se trouve au sein des locaux du groupe scolaire du centre. Nous avons à notre disposition plusieurs espaces dont certains sont mutualisés avec l'école et le périscolaire. Nous faisons le choix d'optimiser les espaces mis à disposition par la collectivité pour favoriser un accueil individualisé et de qualité.

Nous disposons de

:

La salle périscolaire

- Utilisées pour le groupe des CP -CE1-CE2

Cours de l'école

- Activités sportives
- Ping-pong
- Football
- Basketball
- Temps libres

Salle CP

- Qui se trouve dans le locaux de la maternelles
- pour les activités manuelles

BCD

- Utilisées pour les groupe des CM1-CM2-Ados

Salle des maitres

- Pour certaines activités

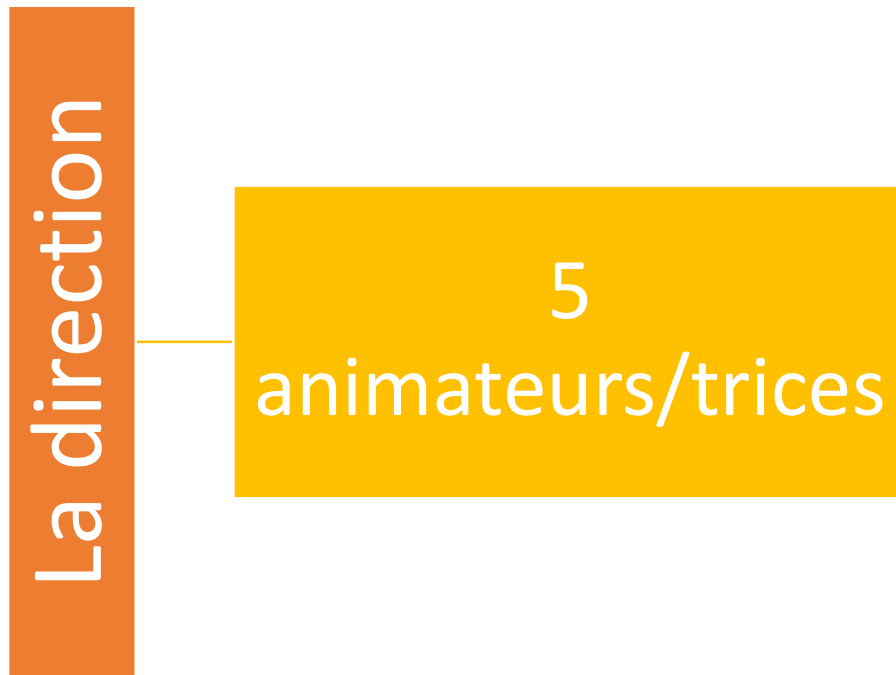
Bureaux de la direction

Gymnase (mutualisé avec le Muhlegel)

- Gymnase Messmer
- Gymnase des 4vents

L'équipe pédagogique

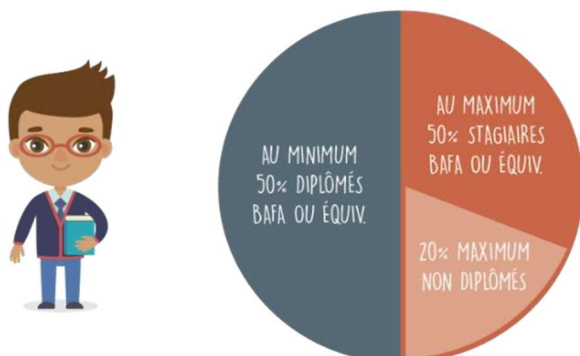
L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs est répartie suivant le schéma ci-dessous.



Il est important de rappeler que les encadrants peuvent être modifier en fonction de l'effectifs des enfants, des absences des animateurs ou selon des besoins de service.

i) Réglementation : Taux de qualification :

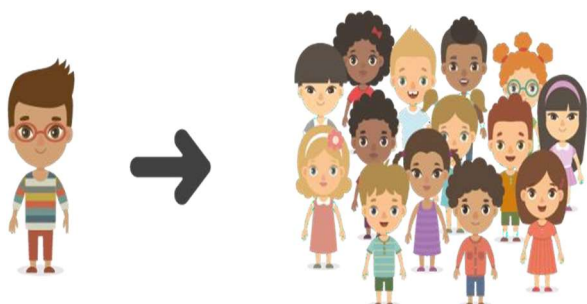
L'équipe d'animation est diplômée et qualifiée selon la réglementation en vigueur.



ii) Réglementation : Taux d'encadrement :

Le taux d'encadrement minimum en accueil de loisirs périscolaire organisé dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) varie selon l'âge des enfants accueillis.

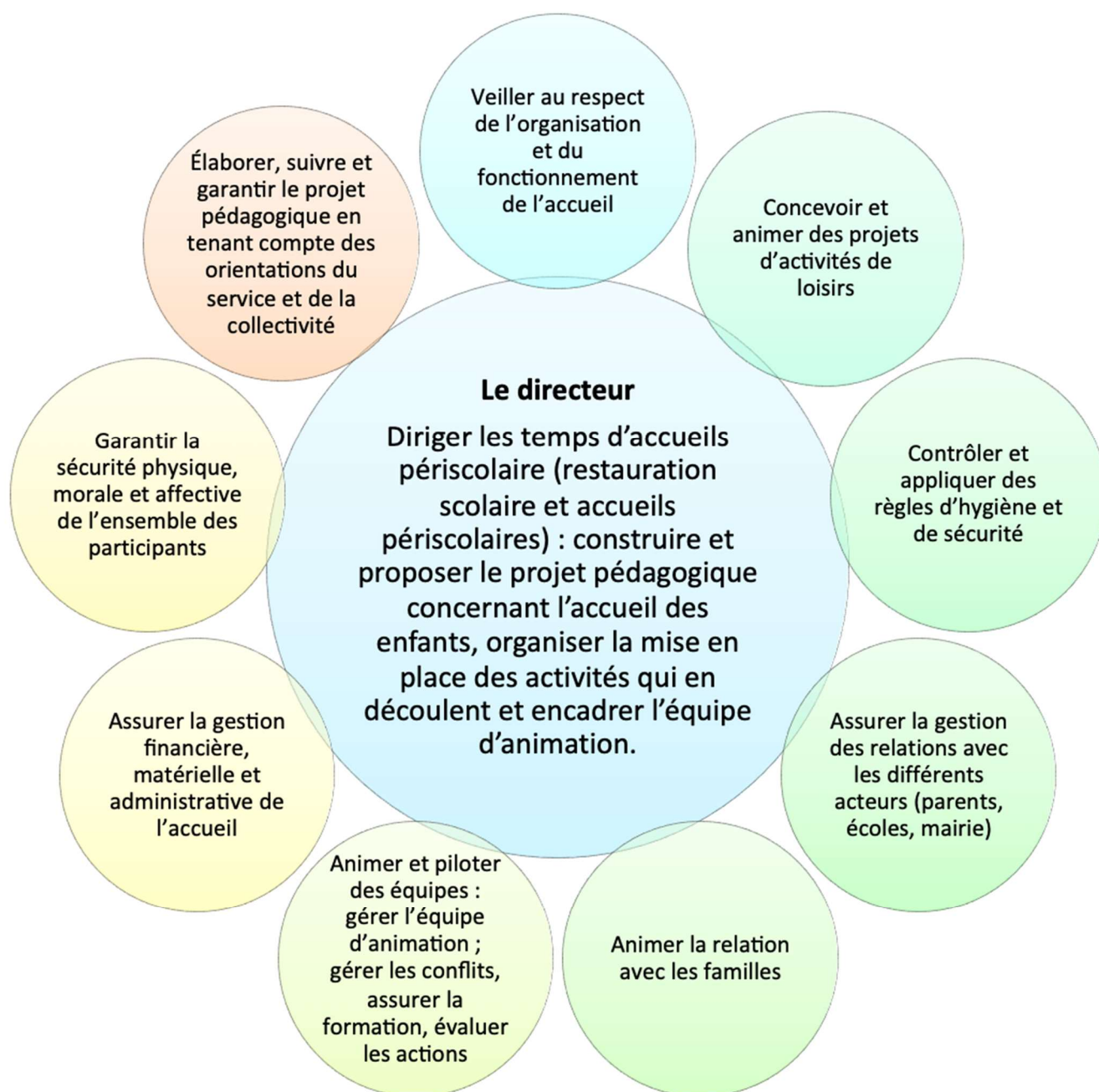
Pour les maternelles (- de 6ans) : 1 encadrant pour 14 enfants



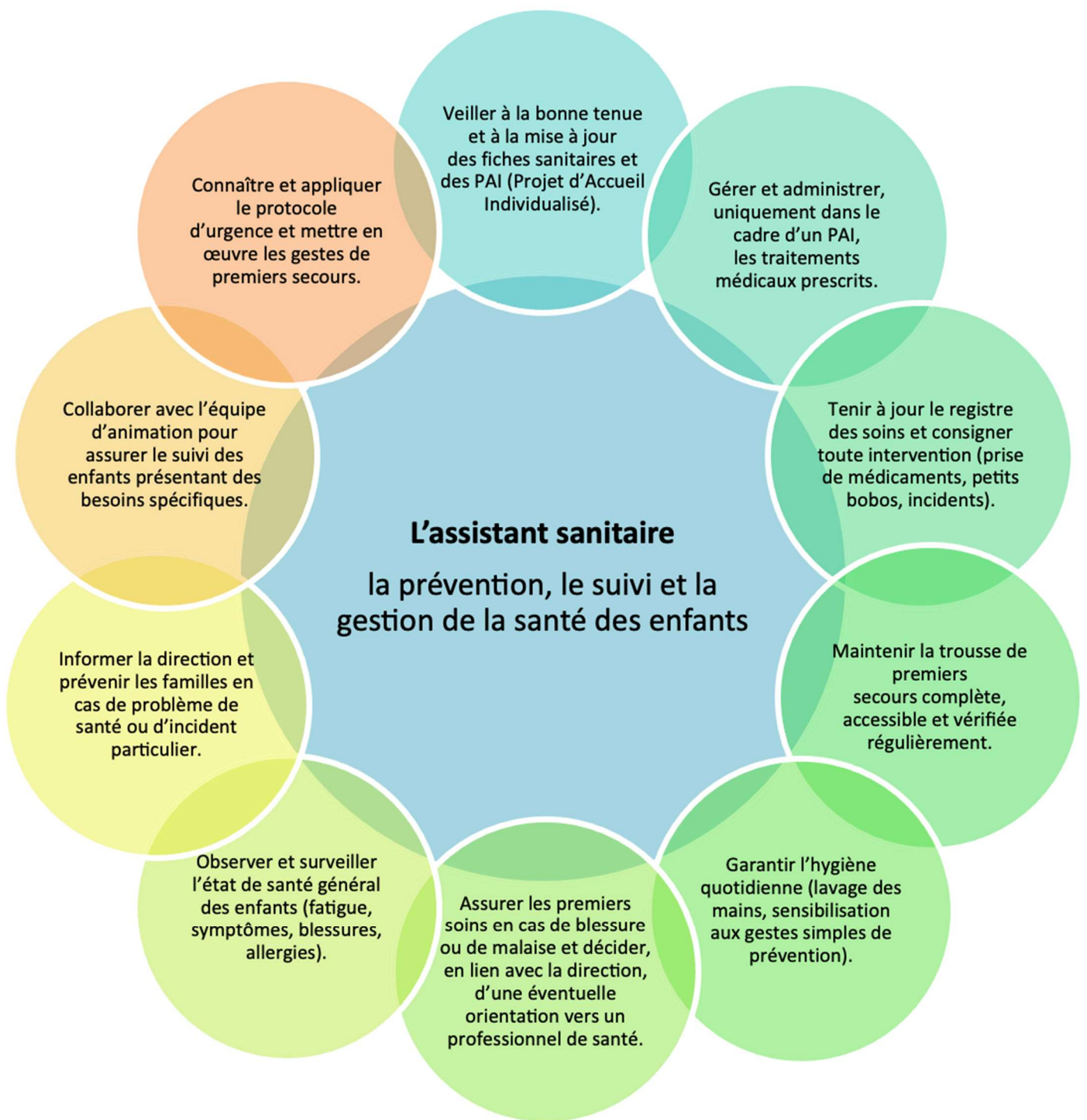
Afin de garantir un encadrement de qualité et sécurisant pour les enfants, la ville d'Illkirch- Graffenstaden, d'après son PEDT applique une réglementation de 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire.

iii) Les missions de chacun

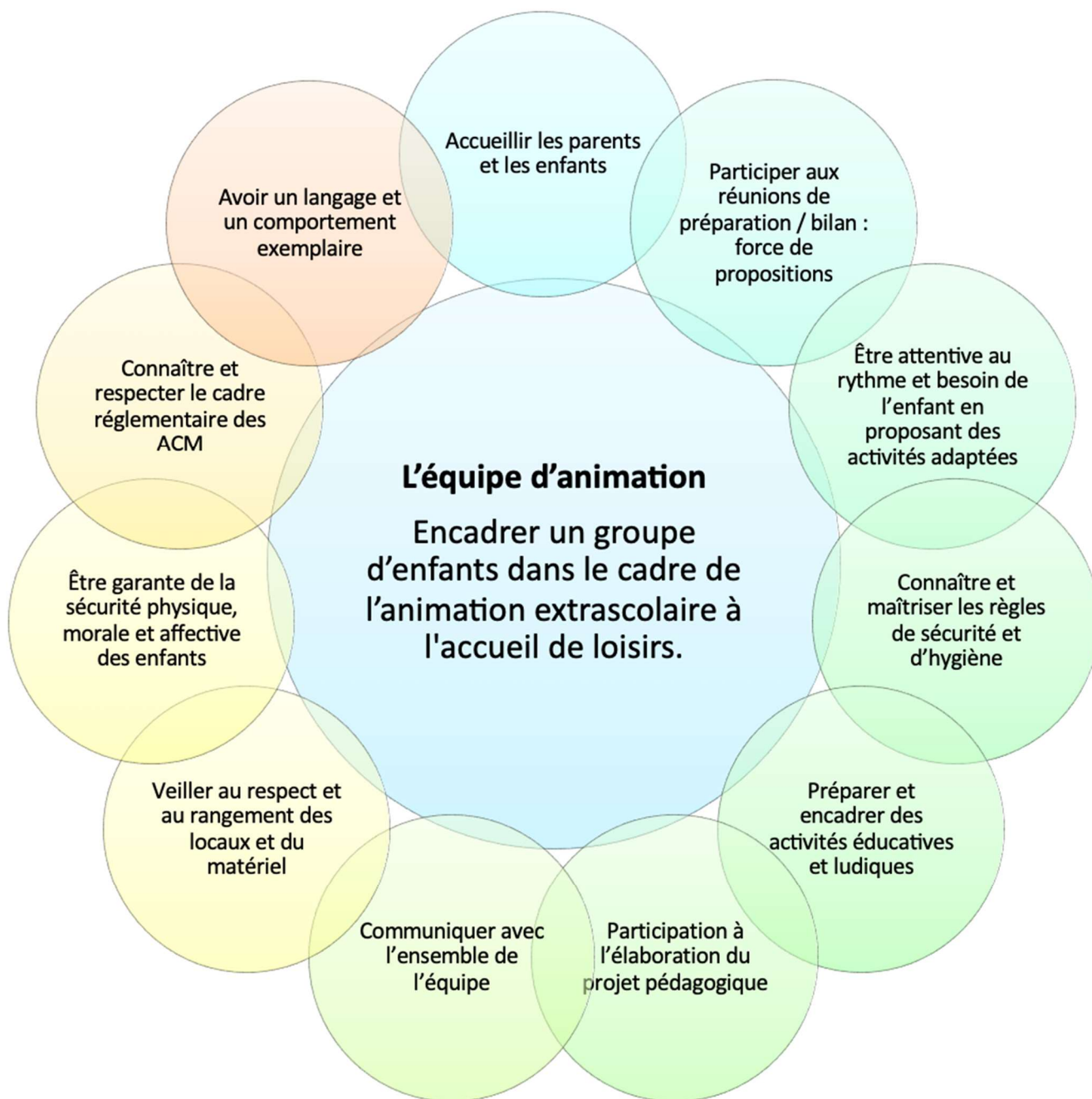
Les missions du directeur :



Les missions de l'assistant sanitaire :



Les missions de l'équipe d'animation :



iv) Le recrutement

Les directeurs périscolaires effectuent le recrutement de son équipe en lien avec le service de la DPE. A leur embauche, les animateurs sont informés de leur obligations professionnelles attendues au sein de la collectivité. Ces recommandations concernent la restauration, les accueils périscolaires et les accueils de loisirs et le public accueilli.

IV. CONSTAT / DIAGNOSTIC

Contexte historique du quartier et de l'école du Centre

Situé au cœur d'Illkirch-Graffenstaden, le quartier du Centre constitue le noyau historique de la ville. Autour de la place de la Mairie et de l'église Saint-Symphorien, il regroupe les principaux bâtiments administratifs, culturels et commerciaux. Ce secteur, anciennement résidentiel et commerçant, a connu au fil des décennies plusieurs réaménagements visant à renforcer son attractivité et à favoriser la mixité des usages : développement de services publics, amélioration des mobilités douces et valorisation du patrimoine bâti.

L'école élémentaire du Centre, intégrée à ce cadre urbain, occupe une place centrale dans la vie locale. Elle accueille des enfants issus à la fois du centre-ville et des quartiers voisins. Sa proximité avec la Mairie, la médiathèque, le centre culturel et le parc Friedel favorise l'ouverture des projets pédagogiques sur la vie de la commune.

C'est dans cette continuité qu'a ouvert, en septembre 2025, le nouvel accueil de loisirs du Centre. Implanté au sein du groupe périscolaire du même nom, il répond à une demande croissante des familles pour un accueil de proximité, accessible et à taille humaine.

L'environnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs du Centre bénéficie d'un environnement urbain dense, bien desservi par les transports (tramway, bus) et proche de nombreux équipements publics. Les enfants évoluent dans un cadre sécurisé, au contact direct des lieux de vie de la ville.

L'espace dispose de plusieurs salles adaptées aux activités manuelles, culturelles et collectives. Les activités sportives ou de plein air peuvent se dérouler dans la cour de l'école, sur les espaces verts à proximité, ou dans les équipements municipaux accessibles à pied.

La localisation centrale implique toutefois certaines contraintes : déplacements réguliers pour rejoindre les espaces extérieurs, vigilance accrue en matière de sécurité et gestion rigoureuse des temps de transition.

Consciente de ces spécificités, l'équipe d'animation veille à mettre en place un fonctionnement souple et sécurisé, favorisant l'autonomie des enfants et la découverte du milieu urbain à travers des projets éducatifs et citoyens adaptés à cet environnement.

Cohésion de l'équipe pédagogique

Depuis l'ouverture du nouvel accueil de loisirs du Centre en septembre 2025, une nouvelle équipe pédagogique s'est constituée. L'objectif est de renforcer la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, tout en maintenant une coopération étroite entre les différents partenaires : école, familles et services municipaux. La coéducation reste au cœur du fonctionnement quotidien.

L'équipe d'encadrement est composée exclusivement d'animateurs. Chacun intervient sur différents temps (matin, midi, soir, vacances) selon un rythme adapté à ses missions. Cette organisation favorise la compréhension mutuelle des rôles, la communication et la mise en œuvre d'actions cohérentes auprès des enfants.

Le projet pédagogique du Centre découle de ces principes. Construit collectivement, il prend en compte les compétences et les intentions de l'équipe tout en répondant aux besoins et aux attentes des enfants accueillis. L'objectif commun est de proposer un cadre éducatif de qualité, fondé sur le respect, la coopération et l'épanouissement de chacun.

V. NOS INTENTIONS EDUCATIVES

L'accueil de loisirs est un lieu d'éducation complémentaire à la famille et à l'école. Il s'inscrit dans une continuité éducative en proposant aux enfants un espace de vie, d'expression et d'épanouissement, où chaque expérience contribue à leur développement global.

La direction a pour mission de donner du sens aux actions menées, d'accompagner les animateurs dans leur posture éducative et de veiller à la cohérence entre les intentions du projet éducatif de ville et les pratiques quotidiennes de l'équipe.

Axe retenu : Favoriser la réussite éducative de tous

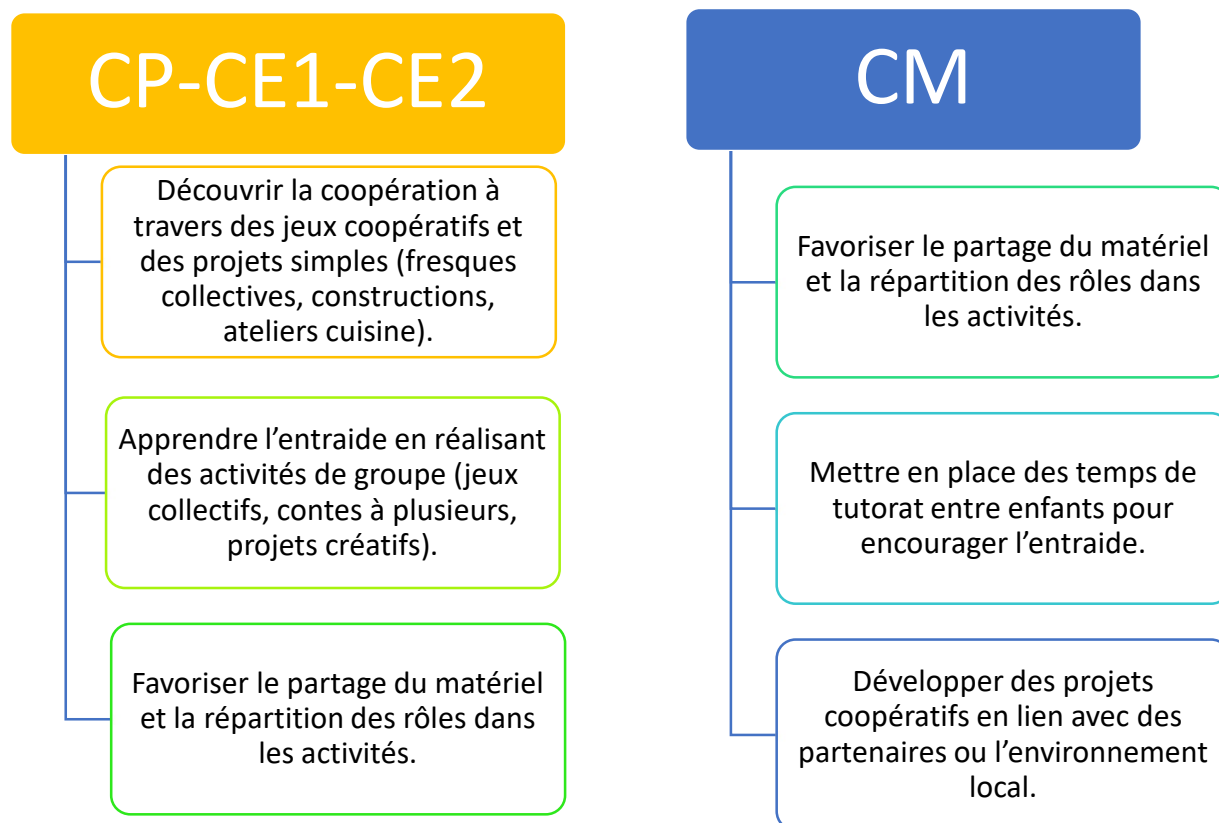
Cet axe constitue le fil conducteur de notre action éducative. Il s'agit de permettre à chaque enfant de trouver sa place, de progresser à son rythme et de vivre des réussites personnelles dans un cadre collectif bienveillant et sécurisant. La réussite éducative ne se limite pas aux apprentissages scolaires : elle s'étend à tous les domaines du développement de l'enfant : affectif, social, moteur, cognitif et culturel.

Notre démarche éducative repose sur plusieurs principes forts :



Objectifs pédagogiques

Objectif général 1 : Encourager la coopération et la solidarité



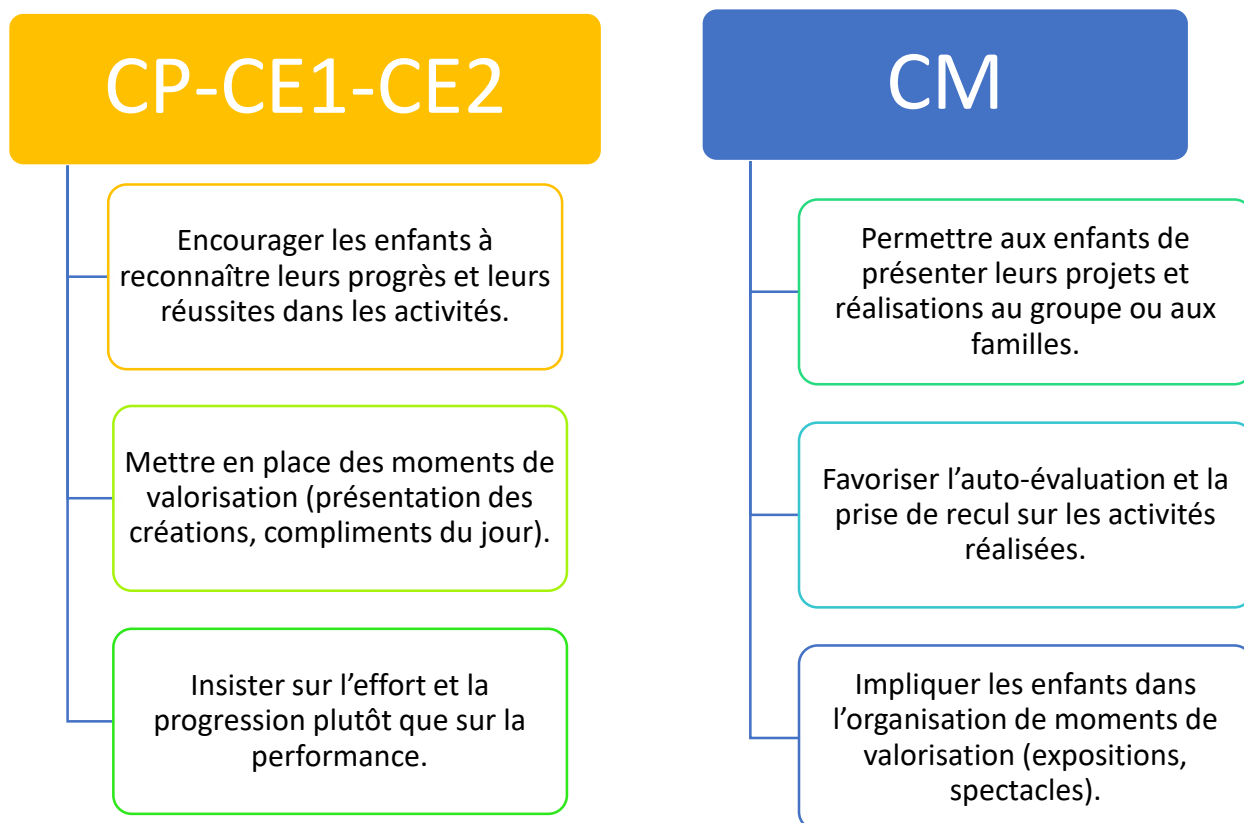
Moyens :

- Organisation d'activités coopératives (jeux collectifs, ateliers cuisine, créations collectives).
- Mise en place de projets de groupe durant les périodes de vacances.
- Valorisation de l'entraide et du partage des responsabilités.
- Temps d'échange avec les enfants pour réfléchir aux règles de vie collective.

Critères d'évaluation

- Niveau d'entraide observé entre les enfants (partage, coopération, gestion des conflits).
- Participation des enfants aux projets collectifs.
- Nombre et qualité des projets coopératifs réalisés.
- Retours des enfants et des familles sur l'ambiance du groupe.

Objectif général 2 : Valoriser les réussites et renforcer la confiance en soi



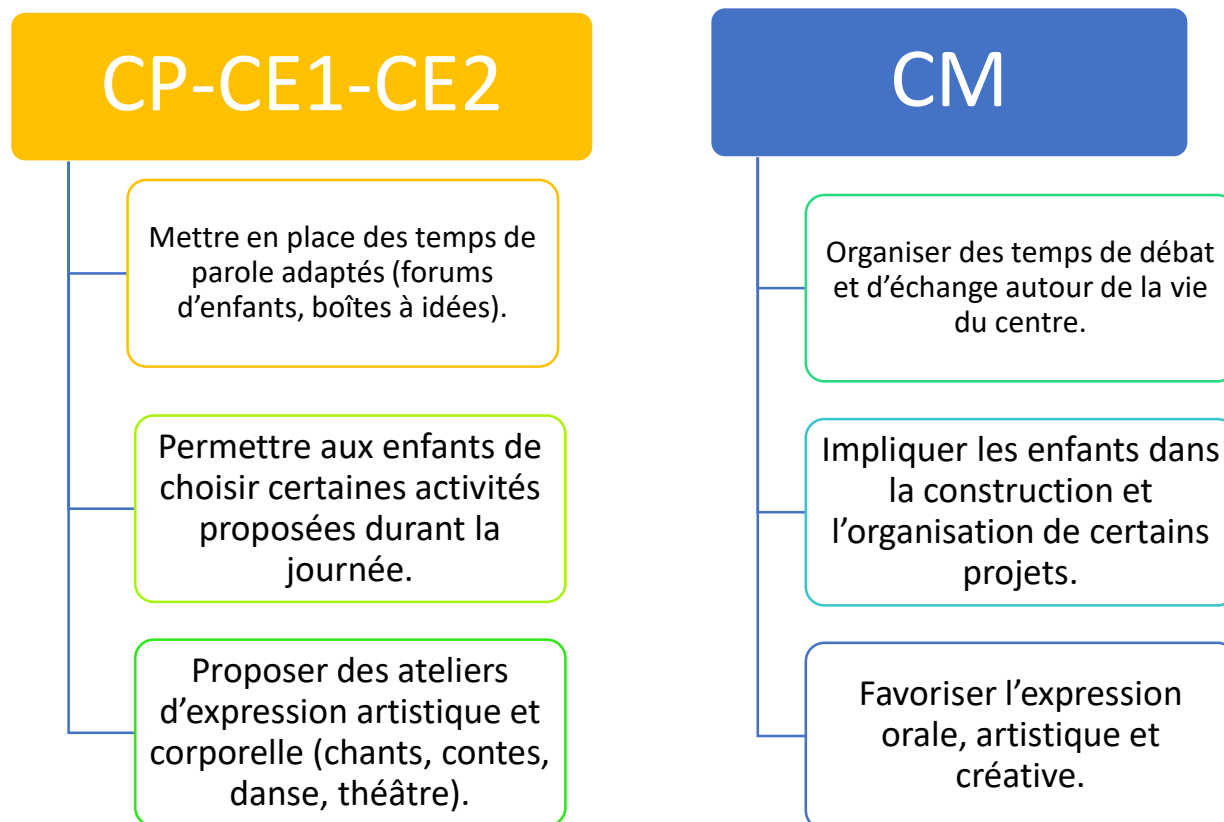
Moyens

- Mise en place d'outils de valorisation (tableau des réussites, exposition des créations).
- Temps d'échange et de retours positifs lors des forums ou bilans d'activités.
- Valorisation régulière des initiatives et des progrès des enfants.
- Implication des familles lors de certains temps de présentation.

Critères d'évaluation

- Nombre et diversité des réalisations valorisées.
- Participation des enfants aux moments de valorisation.
- Évolution de la confiance et de l'implication des enfants dans les activités.
- Retours des familles concernant les progrès et l'épanouissement des enfants.

Objectif général 3 : Favoriser l'expression et la participation



Moyens

- Forums d'enfants et boîtes à idées pour recueillir les propositions.
- Mise en place d'ateliers d'expression (artistiques, corporels, culturels).
- Participation des enfants à l'organisation de certaines activités ou événements.
- Accompagnement des animateurs pour favoriser l'écoute et la participation.

Critères d'évaluation

- Nombre de propositions formulées par les enfants.
- Participation aux temps d'échanges et aux forums.
- Implication des enfants dans la vie du centre.
- Participation des familles et partenaires lors des projets ou restitutions.

Il est à noter que ces objectifs peuvent être amenés à évoluer, au cours de l'année, de ce fait, les moyens proposés ne sont pas exhaustifs.

L'équipe de l'accueil s'interrogera et proposera tout au long de l'année des actions permettant de mener à bien les objectifs qu'elle s'est fixé, en adéquation avec la réalité du terrain.

VI. MODALITES D'ACCUEIL

Depuis la rentrée scolaire 2021, les inscriptions et la gestion des prestations pour les temps périscolaires et les temps d'accueils de loisirs sont facilitées avec la mise en place d'un Espace Parents via le site internet AGORA : <https://portalsl.agoraplus.fr/illkirch/>

Les familles peuvent ainsi inscrire leurs enfants aux différents accueils de loisirs de la ville. Ce portail, leur permet, à la suite de l'inscription, de gérer la fréquentation de leurs enfants selon leurs besoins (réservations, annulations, autorisations...). Il est important de passer par cet espace pour toutes modifications.

Le mode d'emploi et le guide d'utilisateur sont disponibles et accessible directement sur le site de la ville :

<http://www.illkirch.eu/education-et-enfance/nouvel-espace-parents/>.

Nous pouvons aussi y retrouver le règlement des accueils périscolaires et de la restauration scolaire que les familles se doivent de respecter dès lors qu'elles ont procédé à une inscription.



Le Guichet Unique, lieu d'accueil des familles, situé au sein de la mairie, facilite les démarches administratives sur l'Espace Parents. Il peut répondre aussi aux problématiques, difficultés rencontrées par les familles :

- En présentiel (sur rendez-vous)
- Par mail : guichet-unique@illkirch.eu
- Par téléphone : 03.88.66.80.70

VII. LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

En début d'année scolaire, l'équipe d'encadrement élabore une organisation précise des différents temps. Ce fonctionnement est pensé de manière collective et concertée, afin de garantir une cohérence pédagogique et éducative. Chaque moment de la journée fait l'objet d'une réflexion spécifique pour définir les rythmes, les activités proposées, ainsi que les modalités d'accompagnement des enfants.

L'ensemble de cette organisation s'appuie sur les objectifs pédagogiques définis dans le projet, tels que le développement de l'autonomie, la socialisation, le respect des règles de vie collective ou encore l'épanouissement personnel. Elle prend également en compte les besoins physiologiques (repos, alimentation, détente), affectifs (sécurité, confiance, bien-être) et cognitifs (curiosité, créativité, apprentissages) des enfants.

Ainsi, le cadre de fonctionnement de l'accueil de loisirs vise à offrir à chaque enfant un environnement sécurisant et stimulant. Il s'agit d'un outil de repère pour les enfants, mais aussi pour les familles et l'équipe éducative, garantissant une continuité éducative de qualité tout au long de l'année.

Le fonctionnement d'une journée type.

7h30 - 7h40	Arrivés des animateurs, préparation de l'accueil des enfants
7h40 – 9h00	Arrivées échelonnées et individualisées des enfants. Ateliers, jeux, animations sont proposés dans la salle périscolaire et à l'extérieur.
9h30	Rassemblement par groupe, Appel et temps de forum
9h45	Présentation des activités et début des activités
11h30	Fin des activités et temps libre.
12h10	Arrivée du 1 ^{er} groupe a la salle des fêtes
12h30	Arrivée du 2nd groupe a la salle des fêtes
14h00	Arrivée au plus tard des groupes de la restauration. Temps libre et temps calme à l'intérieur et proposée aux enfants qui le souhaite en intérieur.
14h15	Rassemblement par groupe, présentation des activités et début des activités de l'après-midi
16h00	Fin des activités de l'après-midi et goûter
16h30 - 18h15	Ouverture du portail et départ échelonnées lors d'un temps libre aménagées avec différentes activités.
18h15	Fin des activités de l'après-midi et goûter

Cette journée type est donnée à titre indicatif. Elle peut être modifiée en fonction du planning des sorties ou des besoins des enfants accueillis.

Le fonctionnement de l'équipe d'encadrement

L'un des fondements de tout travail d'équipe réside dans sa communication. Pour le permettre, la création de temps et de lieux propices aux échanges apparaît essentielle. L'équipe de l'accueil de loisirs a l'occasion de se réunir régulièrement :

- De manière informelle : avant / pendant / après les différents temps d'accueil
- De manière formelle : lors des réunions de préparation
- A la demande du directeur, s'il en ressent le besoin durant la semaine.

Le travail d'équipe réside aussi dans le sens qu'elle donne à sa mission : *animer c'est donner vie.*

Pour cela, le rôle de l'équipe d'animation périscolaire peut se résumer en trois points :

- *Accompagner* : ne pas faire à la place de l'enfant mais avec lui, pour le guider dans son acquisition d'autonomie et dans sa découverte du milieu. Être présent pour aider l'enfant lorsqu'il ne sait pas faire quelque chose. Être aux côtés de l'enfant pour lui expliquer et lui montrer comment faire, si cela est nécessaire.
- *Soutenir* : jouer un rôle de soutien pour éviter que l'enfant ne baisse les bras. Être là pour garantir la sécurité physique, psychologique et affective de l'enfant. Être à l'écoute de l'enfant.
- *Emmener* : donner une dynamique au groupe, créer une ambiance et insuffler un rythme

à travers la gestion de la vie quotidienne, la proposition et la création d'animations.

Hygiène, santé et sécurité

i) Suivi des enfants

Le périscolaire doit permettre d'assurer la sécurité physique et morale de tous les enfants. Elle doit être au cœur des préoccupations de l'équipe d'encadrement.

Sécurité physique :

- Un suivi sanitaire est réalisé à l'aide d'un registre de soins (cahier de soins). Tout acte de soins réalisé auprès d'un enfant est notifié par écrit. Il y est précisé le nom et prénom de l'enfant, la nature de la blessure, le type de soins, la date et l'heure.
- Mise en place d'une pharmacie ainsi que des trousse de secours (en cas de déplacements) contenant le matériel réglementaire pour prodiguer des soins (pansements, compresses, thermomètres...).

Tous ces éléments nécessitent des contrôles réguliers de suivi et d'approvisionnement assuré par un membre désigné de l'équipe d'encadrement (L'assistant sanitaire).



Sécurité morale et affective :

L'équipe se doit d'être vigilante aux besoins de chacun. Elle doit installer un climat de confiance permettant cette sécurité. Nous observons, analysons, réglons les comportements, conflits afin de ne pas laisser s'installer certaines situations. Lors des réunions hebdomadaires l'équipe échange sur les problématiques rencontrées afin de trouver des solutions, des points de vigilance à mettre en place.

La lutte contre le harcèlement dans le cadre scolaire et périscolaire est aussi un objectif de l'équipe d'encadrement. Nous y accordons une attention toute particulière et nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante afin de sensibiliser, prévenir et solutionner cette problématique.

La communication avec les familles est importante : l'équipe les prévient et échange avec eux en cas d'incident, même bénin, afin d'assurer un suivi de l'enfant.

ii) Accessibilités aux enfants en situation de handicap et atteints de troubles de la santé

L'accueil des enfants en situation de handicaps physiques ou mentaux et/ou atteints de trouble de la santé est possible tant que l'enfant a une inscription sur l'espace parent de la ville. Une rencontre entre la mairie (l'organisateur), la structure périscolaire et la famille est organisée afin de d'élaborer un protocole d'accueil adéquat.

Des enfants avec un projet d'accueil individualisé (PAI) sont accueillis au sein de l'accueil de loisirs du centre. Le PAI concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que : les pathologies chroniques (asthme...), les allergies, les intolérances alimentaires. Le PAI est matérialisé par un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il peut concerner le temps scolaire et périscolaire. Il est élaboré à la demande de la famille et à partir des besoins thérapeutiques de l'enfant.

Le PAI doit notamment contenir des informations sûres :

- Les personnes à prévenir en cas d'urgence : parents ou représentants légaux
- Le médecin et/ou l'allergologue qui suit l'enfant
- Les besoins spécifiques de l'enfant



- Le protocole de soins d'urgence
- La conduite à tenir dès les premiers signes
- Les régimes alimentaires à appliquer
- Les conditions des prises de repas (restauration scolaire, goûter)
- Les aménagements d'horaires
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant
- Les activités de substitution proposées

Il est important que l'équipe d'encadrement connaissent le contenu des PAI et les gestes à pratiquer en cas d'urgence. Elle se doit également de prévoir les troussees médicales lors de chaque déplacement.

Lors de l'instauration d'un projet individualisé une ou plusieurs rencontres s'effectuent entre le service, le périscolaire et la famille afin de le mettre en place dans les meilleures conditions. Cela permet notamment la mise en place de passages d'infirmiers dans le cas par exemple d'un enfant diabétique. Ces rencontres sont ainsi l'occasion de créer un climat de confiance entre l'équipe d'encadrement et la famille.

iii) La sécurité

Les consignes et plans d'évacuation sont rédigés par le directeur périscolaire et l'équipe d'animation en début d'année afin d'établir les missions et les rôles de chacun. Elles concernent les différents locaux que nous occupons et y sont affichés.

Des exercices incendies sont organisés une fois par an. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre incendie tenu à la disposition du périscolaire et de l'école.

Les moyens financiers

A chaque année civile, la collectivité alloue un budget annuel à chaque périscolaire. Ce budget est divisé en 2 parties : alimentation et pédagogique. Il permet de répondre aux besoins de l'accueil de loisirs en termes d'investissements de matériels mais aussi de mise en place d'activités.

Faisant partie d'une collectivité, des marchés publics ont été contractés entre la Mairie et plusieurs entreprises pour le matériel éducatif, pédagogique (fournitures, livres et jeux de société) et sportif.

Le directeur de l'accueil de loisirs s'assure du suivi budgétaire en fonction des besoins de l'accueil.

VIII.COMMUNICATION

La communication est un outil primordial et est essentielle à chaque action pédagogique. Ils doivent se faire à plusieurs niveaux tant avec les familles, les enfants, l'équipe d'animation et le service.

2. La communication avec les enfants

La communication avec les enfants est l'outil et la base de notre travail. Elle s'effectue de manière verbale comme non-verbale. Les échanges quotidiens, l'observation des comportements nous permettent de proposer un accueil de qualité en prenant en compte l'enfant dans son individualité.

3. La communication avec les familles

La communication avec les familles est importante et se fait par le biais de différents moyens.

Elle peut se manifester par écrit. Les panneaux d'affichage permettent de faire passer des informations aux parents (sorties, fêtes, goûters...), tout comme l'édition de flyers présentant les différents événements à venir.

Il ne faut pas hésiter à communiquer l'adresse courriel de l'accueil de loisirs « centre », afin d'avoir une trace écrite, lorsqu'il s'agit d'informations importantes : **centre@illkirch.eu**

L'accueil de loisirs du centre est aussi joignable par téléphone au **06.07.55.03.09.**

La communication doit se faire aussi par voie orale lors des temps d'accueil :

- **L'accueil échelonné du matin** : c'est un moment propice à l'échange et à la transmission d'informations. L'arrivée des enfants est organisée de manière individualisée et échelonnée dans un environnement propice à la séparation.
- **L'accueil du soir** : Il se fait de manière individuel et échelonné entre 16h30 et 18h15 en fonction de l'heure d'arrivée des parents. Chaque enfant, à son départ, sera remis physiquement au(x) parent(s) ou aux personnes désignées sur l'Espace Parents. Aucun enfant ne pourra être remis à une personne dont le nom ne figure pas sur cet espace, ou le cas échéant, sans autorisation écrite au préalable des parents....

Durant l'année, différents moments de partage avec les parents (goûters, ateliers



parents- enfants...) seront organisés afin que l'accueil de loisirs ne représente pas uniquement un lieu de garde pour les parents. Ils seront l'occasion de sensibiliser, d'impliquer les familles au fonctionnement et à la vie du périscolaire.

4. La communication au sein de l'équipe pédagogique

Comme exposé précédemment, la communication est au cœur des échanges de l'équipe pédagogique. Plusieurs temps, dans la semaine y sont dédiés :

- Chaque jour, avant et après, le temps d'accueils.
- Entre chaque période de vacances, lors des réunions d'équipe de préparation.

Ces moments privilégiés nous permettent d'assurer un accueil de qualité, d'exposer nos problématiques et de les solutionner. Instaurer un climat convivial lors des réunions est important pour créer une cohésion au sein de l'équipe d'animation.

5. La communication avec le service

La communication avec le service s'effectue par différents canaux. Bien entendu oralement lors d'échanges formels comme informels en présentiel ou par téléphone. Des réunions sont aussi organisées régulièrement au sein du service afin de répondre aux problématiques rencontrées, pour se former, préparer un projet.... Des points réguliers sont aussi effectués avec nos supérieurs hiérarchiques afin d'assurer le suivi du périscolaire. L'écrit reste aussi un outil privilégié avec notamment des échanges quotidiens par mail et par notre réseau interne.

IX. PARTENAIRES / PRESTATAIRES

Les partenaires

Les familles restent le partenaire privilégié de notre accueil. L'équipe d'encadrement accorde une attention toute particulière aux relations qu'elle entretient avec celles-ci.

Cependant, l'accueil de loisirs développe au quotidien, mais aussi de manière ponctuelle, ses relations et sa communication avec différents partenaires.

- Les différents services de la mairie ; bien que nous fassions partie du service de la DPE, nous sommes amenés à travailler en collaboration et coopération avec les autres services de la collectivité.
- Les Périscolaire de la ville ; les relations avec les périscolaires sont aussi importantes que celles avec les parents, car la continuité pédagogique de l'enfant doit se faire de manière globale.
- Les différents accueils de loisirs maternels et élémentaires de la ville ; Les relations entre les accueils de loisirs sont très importantes. Elles nous permettent d'échanger, de se former avec ses pairs mais aussi de mener des projets inter périscolaires à plus ou moins long terme.
- Les structures ou associations ; nous sommes amenés dans le cadre de nos actions à faire appel à des structures ou associations diverses. Ces partenariats sont développés en fonction des projets que nous menons.

Les prestataires

En tant que collectivité, nous faisons appel à différents prestataires afin de garantir le bon fonctionnement de nos accueils périscolaires. Pour l'acquisition du matériel pédagogique, sportif ou logistique, la collectivité souscrit des marchés publics auprès d'entreprises spécialisées. À titre d'exemple, la société Pichon fournit une partie du matériel pédagogique, tandis que la société Majuscule est sollicitée pour l'équipement sportif. Ces partenariats permettent d'assurer un approvisionnement régulier et adapté aux besoins éducatifs et ludiques des enfants.

Concernant la restauration scolaire, la société Dupont est notre prestataire attitré. Elle assure la préparation, la livraison, le réchauffage et le service des repas sur les différents sites périscolaires et scolaires de la commune. L'ensemble de cette prestation est encadré par un cahier des charges précis, garantissant la qualité, la sécurité alimentaire et le respect des normes en vigueur. Les menus sont élaborés par une diététicienne, veillant à l'équilibre nutritionnel des repas proposés. Ils sont ensuite affichés de manière visible, tant pour les familles que pour les enfants, sur supports papier au sein des structures d'accueil et des restaurants scolaires.

Nous pouvons aussi être amené pour certains projets à faire appel à des prestataires extérieurs.

X. L'ÉVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'évaluation du projet porte sur les objectifs que nous nous sommes fixés. En effet, l'équipe d'encadrement veillera à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs, et à assurer une mise place sur le terrain de ce projet. L'équipe se devra ainsi de réévaluer ce projet tout au long de l'année afin de le faire évoluer.

Des temps et outils sont mis en place afin d'évaluer la qualité des actions proposées et l'évolution du projet pédagogique au sein de la structure.

Les temps et actions permettant d'évaluer le projet :

- Lors d'échanges avec les enfants et avec les parents, nous recueillons leurs paroles et faisons l'analyse des actions menés au quotidien ou ponctuellement via différents outils élaborés par l'équipe encadrante.

- Les bilans quotidiens : ils sont réalisés par les équipes et se déroulent de manière formelle ou informelle. Ils permettent de mettre en avant les difficultés rencontrées. C'est aussi l'occasion d'échanger, de s'interroger, de faire passer des informations...

- Les temps de réunions : hebdomadaires ou mensuelles. Elles permettent de réajuster nos pratiques, de mettre en avant les évolutions à apporter. C'est également le moment pour les équipes de préparer les activités ou ateliers proposées lors des différents temps d'accueil.

- Les évaluations des agents : chaque agent passe un entretien individuel d'évaluation dans l'année. Ce temps permet de faire le point sur les savoirs-être et savoirs faire, les points forts, les faiblesses et les perspectives de l'agent.

- Le suivi des effectifs : suivi par la DEVE des taux de fréquentation.

- Le bilan annuel, effectué en lien avec la DEVE : il permet de rendre compte à l'organisateur des actions menées et de leurs adéquations avec le projet éducatif.

XI. CONCLUSION

Ce projet est le fondement de notre action au quotidien. Il ne faut pas hésiter à le réinterroger, le faire évoluer, tout au long de l'année. Le bilan de fin d'année sera aussi l'occasion d'en faire l'analyse et de poser les bases pour l'année suivante.